

CORRIGÉ**■ Question (Comptabilité financière)**

Nous sommes le 19 juin. Negoplus SA, société anonyme qui a une activité de négoce (achat pour revente en l'état), vient de livrer et facturer ce jour 200 unités du produit P à un client pour un montant TTC de 2 880 €. Sachant que le taux de la TVA applicable à ce type de produit est de 20% et que ce client bénéficie d'un délai de paiement (il paie à "30 jours fin de mois"), quel sera l'impact de cette transaction,

1. sur la position du compte "Clients"
2. sur les "Ventes de marchandises" dans le compte de résultat de juin ?

Dans les réponses ci-après, l'impact sur la position du compte "Clients" est la première valeur du couple de valeurs.

- a) 2880, 0 c) 2400, 2400
b) 2400, 0 d) 2880, 2400

■ Corrigé

La bonne réponse est **d)**

Deux considérations sous-tendent cette réponse :

1. Negoplus est une société anonyme et doit donc obligatoirement tenir une "comptabilité d'engagement". Une vente est ainsi constatée à partir de l'émission d'une facture - indépendamment de toute considération de délai de paiement.
2. Le produit réel de la transaction pour l'entreprise est le montant hors taxes, soit 2 440 euros (du point de vue de la TVA, l'entreprise est alors collecteur pour le compte de l'état)

écriture comptable :

19 juin

			Débit	Crédit
411	Clients		2880,00	
707		Ventes de marchandises		2400,00
44571		TVA collectée		480,00